

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 23/04/2021

Reçu en préfecture le 23/04/2021

Affiché le 23/04/2021

ID : 055-255500811-20210413-DELIB_21_01_14-DE

Délibération N° : 21.01.14

Objet : RÉGIE D'AVANCE - INDEMNITE AU REGISSEUR.

L'an Deux Mille vingt et un, le 13 avril.

Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 2 avril 2021, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre PATÉ.

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinvillie, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Eix, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Fréméreville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Hennemont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Montsec, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Bonzée-en-Woëvre, Broussey-Raulecourt, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Gussainville, Harville, Les Épargnes, Liouville (Apremont la Forêt), Manheulles, Marcheville, Parfondrupt.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulouises

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - Nombre de délégués en exercice : 63 | - Nombres de membres présents : 49 |
| - Nombre de procurations : 0 | - Nombre de suffrages exprimés : 49 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment l'article 22,
- VU les articles R1617-1 à R1617-18 du CGCT relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales,
- VU la délibération du bureau en date du 23 juin 2015 autorisant le Président à créer une régie d'avance,
- VU l'avis conforme du comptable assignataire en date du 22 juin 2015,
- VU l'arrêté du 18 septembre 2015, constitutif d'une régie d'avances,
- VU l'arrêté de nomination du régisseur d'avances, en date du 18 septembre 2015,

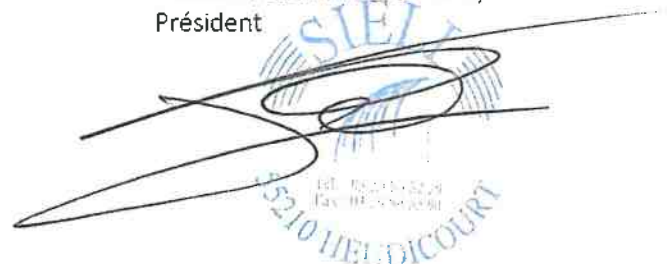
Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité Syndical décide :

- D'allouer une indemnité de responsabilité aux régisseurs aux taux prévus et en vigueur,
- De fixer l'indemnité de la régie d'avances au régisseur titulaire, M. Sébastien HERGOTT, à 110 euros bruts au titre de l'année 2020,

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 21/04/2021

Reçu en préfecture le 21/04/2021

Affiché le 21/04/2021

ID : 055-255500811-20210413-DELIB_21_01_15-DE

Délibération N° : 21.01.15

Objet : CREANCES IRRECOURVABLES.

L'an Deux Mille vingt et un, le 13 avril.

Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 2 avril 2021, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre PATÉ.

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Eix, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Hennemont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Montsec, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Bonzée-en-Woëvre, Broussey-Raulecourt, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Gussainville, Harville, Les Éparges, Liouville (Apremont la Forêt), Manheulles, Marcheville, Parfondrupt.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulouises

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - Nombre de délégués en exercice : 63 | - Nombres de membres présents : 49 |
| - Nombre de procurations : 0 | - Nombre de suffrages exprimés : 49 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU l'instruction budgétaire et comptable M49, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables,
- CONSIDÉRANT l'état des créances irrécouvrables dressé par le comptable public,

Le Président, Monsieur Lionel Jacquemin, expose que le Comité Syndical doit se prononcer sur la reconnaissance de créances éteintes pour un montant de 1 425,02 euros.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, l'assemblée délibérante autorise le Président à émettre un mandat d'un montant maximum de 1 425,02 euros au compte 6542 (créances éteintes).

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 04/05/2021

Reçu en préfecture le 04/05/2021

Affiché le 04/05/2021

ID : 055-255500811-20210413-DELIB_21_01_16-DE

Délibération N° : 21.01.16

Objet : REPRISE DE L'AMORTISSEMENT DU SYNDICAT DE TILLY – VILLERS.

L'an Deux Mille vingt et un, le 13 avril.

Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 2 avril 2021, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre PATÉ.

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamp, Boinville, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Eix, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Fréméville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Hennemont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Montsec, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Bonzée-en-Woëvre, Broussey-Raulecourt, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Gussainville, Harville, Les Éparges, Liouville (Apremont la Forêt), Manheulles, Marcheville, Parfondrupt.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulouses

- | | | | |
|------------------------------------|----|----------------------------------|----|
| - Nombre de délégués en exercice : | 63 | - Nombres de membres présents : | 49 |
| - Nombre de procurations : | 0 | - Nombre de suffrages exprimés : | 49 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU la délibération du 13 novembre 2017 par laquelle le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de Tilly et Villers-sur-Meuse demande la dissolution du Syndicat à compter du 1er janvier 2018 et restitue la compétence « Eau potable aux communes de Tilly et Villers-sur-Meuse,
- VU la délibération du 15 juin 2017 par laquelle la commune de Tilly-sur-Meuse sollicite son adhésion au SIELL,
- VU la délibération du 8 juin 2017 par laquelle la commune de Villers-sur-Meuse sollicite son adhésion au SIELL,
- VU la délibération du 3 octobre 2017 par laquelle le Syndicat Intercommunal des Eaux Laffon de Ladebat accepte l'adhésion des communes de Tilly et Villers-sur-Meuse,
- VU l'arrêté interpréfectoral n°2018-769 du 13 avril 2018 autorisant l'adhésion des communes de Tilly et Villers-sur-Meuse au SIELL, à compter du 1er janvier 2018,
- VU la convention du 25 juin 2018 définissant les modalités techniques et financières d'adhésion de la commune de Tilly-sur-Meuse au SIELL
- VU la convention du 3 juillet 2018 définissant les modalités techniques et financières d'adhésion de la commune de Villers-sur-Meuse au SIELL

Le Président expose qu'il convient de procéder à la reprise des amortissements de l'ancien SIAEP de Tilly Villers.

Après avoir entendu le Président en ces explications détaillées, l'assemblée délibérante autorise à l'unanimité la reprise des amortissements de l'ancien syndicat de Tilly et Villers-sur-Meuse

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN,
Président

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT -
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 23/04/2021
Reçu en préfecture le 23/04/2021
Affiché le 23/04/2021
ID : 055-255500811-20210413-DELIB_21_01_17-DE

Délibération N° : 21.01.17

Objet : TRAVAUX AEP – COMMUNE D'ANCEMONT.

L'an Deux Mille vingt et un, le 13 avril.

Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 2 avril 2021, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre PATÉ.

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamp, Boinville, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Eix, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Hennemont, Herbeville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Montsec, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woëi.

Étaient absents les délégués des communes de :

Bonzée-en-Woëvre, Broussey-Raulecourt, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Gussainville, Harville, Les Épargnes, Liouville (Apremont la Forêt), Manheulles, Marcheville, Parfondrupt.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulouses

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - Nombre de délégués en exercice : 63 | - Nombres de membres présents : 49 |
| - Nombre de procurations : 0 | - Nombre de suffrages exprimés : 49 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU les propositions d'investissement du budget 2021 acceptées par le comité
- VU les rapports et détails des travaux sur la commune d'Ancemont présentés par le Président,

Le Président propose que le SIELL engage les phases d'études et d'exécutions des travaux, et sollicite l'autorisation de déposer des dossiers de demandes de subvention auprès des services :

- De l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – DETR et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL,
- De la Région dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,
- De l'Agence de l'Eau Rhin Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,
- Du Département de la Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- Autorise le Président à lancer toute procédure nécessaire à la réalisation des études et travaux sur la commune d'Ancemont, membre du SIELL,
- Autorise le Président à signer tout marché, contrat et document se rapportant aux études et travaux détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président à déposer tout dossier de demande de subvention et accepte tout versement d'aide financière accordée aux études et travaux sur la commune d'Ancemont de l'État, de l'Agence de l'Eau Rhin – Meuse, de la Région et du Département de la Meuse dans le cadre de leurs programmes et appels à projet respectifs.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président

Monsieur Lionel JACQUEMIN

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

Envoyé en préfecture le 23/04/2021

Reçu en préfecture le 23/04/2021

Affiché le 23/04/2021

ID : 055-255500811-20210413-DELIB_21_01_18-DE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Délibération N° : 21.01.18

Objet : TRAVAUX AEP – VILLAGE DE WOINVILLE.

L'an Deux Mille vingt et un, le 13 avril.

Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 2 avril 2021, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre PATÉ.

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Eix, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Hennemont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Montsec, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Bonzée-en-Woëvre, Broussey-Raulecourt, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Gussainville, Harville, Les Éparges, Liouville (Apremont la Forêt), Manheulles, Marcheville, Parfondrupt.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulouises

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - Nombre de délégués en exercice : 63 | - Nombres de membres présents : 49 |
| - Nombre de procurations : 0 | - Nombre de suffrages exprimés : 49 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU les propositions d'investissement du budget 2021 acceptées par le comité
- VU les rapports et détails des travaux sur le village de Woinville, commune de Buxières-sous-les-Côtes présentés par le Président,

Le Président propose que le SIELL engage les phases d'études et d'exécutions des travaux, et sollicite l'autorisation de déposer des dossiers de demandes de subvention auprès des services :

- De l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – DETR et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSI,
- De la Région dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,
- De l'Agence de l'Eau Rhin Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,
- Du Département de la Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

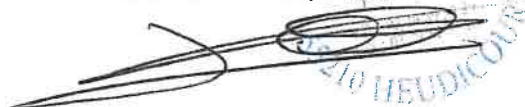
- Autorise le Président à lancer toute procédure nécessaire à la réalisation des études et travaux sur le village de Woinville, commune de Buxières-sous-les-Côtes, membre du SIELL,
- Autorise le Président à signer tout marché, contrat et document se rapportant aux études et travaux détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président à déposer tout dossier de demande de subvention et accepte tout versement d'aide financière accordée aux études et travaux sur le village de Woinville de l'État, de l'Agence de l'Eau Rhin – Meuse, de la Région et du Département de la Meuse dans le cadre de leurs programmes et appels à projet respectifs.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président

Monsieur Lionel JACQUEMIN



Signature of Monsieur Lionel JACQUEMIN, President of the SIELL. The signature is written in black ink over a blue circular stamp that reads 'SIELL' at the top and '55210 HEUDICOURT' at the bottom.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 23/04/2021

Reçu en préfecture le 23/04/2021

Affiché le 23/04/2021

ID : 055-255500811-20210413-DELIB_21_01_19-DE

Délibération N° : 21.01.19

Objet : TRAVAUX AEP – VILLAGE DE RAULECOURT.

L'an Deux Mille vingt et un, le 13 avril.

Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 2 avril 2021, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre PATÉ.

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamp, Boinville, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Eix, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Fréméville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Hennemont, Herbeville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Montsec, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Bonzée-en-Woëvre, Broussey-Raulecourt, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Gussainville, Harville, Les Éparges, Liouville (Apremont la Forêt), Manheulles, Marcheville, Parfondrupt.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulouises

- Nombre de délégués en exercice : 63
- Nombres de membres présents : 49
- Nombre de procurations : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 49

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU les propositions d'investissement du budget 2021 acceptées par le comité
- VU les rapports et détails des travaux sur le village de Raulecourt, commune de Broussey-Raulecourt présentés par le Président,

Le Président propose que le SIELL engage les phases d'études et d'exécutions des travaux, et sollicite l'autorisation de déposer des dossiers de demandes de subvention auprès des services :

- De l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – DETR et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL,
- De la Région dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,
- De l'Agence de l'Eau Rhin Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,
- Du Département de la Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- Autorise le Président à lancer toute procédure nécessaire à la réalisation des études et travaux sur le village de Raulecourt, commune de Broussey-Raulecourt, membre du SIELL,
- Autorise le Président à signer tout marché, contrat et document se rapportant aux études et travaux détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président à déposer tout dossier de demande de subvention et accepte tout versement d'aide financière accordée aux études et travaux sur le village de Raulecourt de l'État, de l'Agence de l'Eau Rhin – Meuse, de la Région et du Département de la Meuse dans le cadre de leurs programmes et appels à projet respectifs.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président

Monsieur Lionel JACQUEMIN



Signature of Lionel Jacquemin, President of SIELL, with a blue circular stamp containing the text 'SIELL' and 'HEUDICOURT'.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

Envoyé en préfecture le 23/04/2021
Reçu en préfecture le 23/04/2021
Affiché le 23/04/2021
ID : 055-255500811-20210413-DELIB_21_01_20-DE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Délibération N° : 21.01.20

Objet : TRAVAUX ELECTROMECHANIQUE / TELEGESTION STATION DE POMPAGE DE SENONVILLE : SIGNATURE DES CONTRATS / MARCHES ET DEMANDES DE SUBVENTION.

L'an Deux Mille vingt et un, le 13 avril.

Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 2 avril 2021, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre PATÉ.

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamp, Boinville, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Eix, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Hennemont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Montsec, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Bonzée-en-Woëvre, Broussey-Raulecourt, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Gussainville, Harville, Les Épargnes, Liouville (Apremont la Forêt), Manheulles, Marcheville, Parfondrupt.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulousaises

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - Nombre de délégués en exercice : 63 | - Nombres de membres présents : 49 |
| - Nombre de procurations : 0 | - Nombre de suffrages exprimés : 49 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU les propositions d'investissement du budget 2021 acceptées par le comité
- VU les rapports et détails des travaux sur les infrastructures de pompage / suppression village de Senonville, commune de Valbois, présentés par le Président,

Le Président propose que le SIELL engage les travaux de mise à niveau des installations électromécaniques, électriques et de télégestion nécessaires sur la station de pompage / suppression de Senonville, commune de Valbois et sollicite l'autorisation de déposer des dossiers de demandes de subvention auprès des services :

- De l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – DETR et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL,
- De la Région dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,
- De l'Agence de l'Eau Rhin Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,
- Du Département de la Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- Autorise le Président à lancer toute procédure nécessaire à la réalisation des travaux sur les infrastructures de pompage / suppression du village de Senonville, commune de Valbois,
- Autorise le Président à signer tout marché ou contrat ou devis et document se rapportant aux travaux détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président à déposer tout dossier de demande de subvention et accepte tout versement d'aide financière accordée aux études et travaux sur les infrastructures de pompage / suppression de Senonville, commune de Valbois, de l'État, de l'Agence de l'Eau Rhin – Meuse, de la Région et du Département de la Meuse dans le cadre de leurs programmes et appels à projet respectifs.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président

Monsieur Lionel JACQUEMIN



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

Envoyé en préfecture le 23/04/2021
Reçu en préfecture le 23/04/2021
Affiché le 23/04/2021
ID : 055-255500811-20210413-DELIB_21_01_21-DE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Délibération N° : 21.01.21

Objet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES : SIGNATURE DES CONTRATS / MARCHES ET DEMANDES DE SUBVENTION.

L'an Deux Mille vingt et un, le 13 avril.

Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 2 avril 2021, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre PATÉ.

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bouconville, Bouquemont, Braquis, Buxières-sous-les-Côtes, Eix, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Géville, Girauvoisin, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Hennemont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Montsec, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Pintheville, Ranzières, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Thillot, Trésauvaux, Tilly-sur-Meuse, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sur-Meuse, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Bonzée-en-Woëvre, Broussey-Raulecourt, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Gussainville, Harville, Les Éparges, Liouville (Apremont la Forêt), Manheulles, Marcheville, Parfondrupt.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulouises

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| - Nombre de délégués en exercice : 63 | - Nombres de membres présents : 49 |
| - Nombre de procurations : 0 | - Nombre de suffrages exprimés : 49 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU les propositions d'investissement du budget 2021 acceptées par le comité
- VU les rapports et détails des travaux d'aménagement et de restructuration des bâtiments administratifs et techniques présentés par le Président,

Le Président propose que le SIELL engage les phases d'études et d'exécutions des travaux, et sollicite l'autorisation de déposer des dossiers de demandes de subvention auprès des services :

- De l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – DETR et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL,
- De la Région dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,
- De l'Agence de l'Eau Rhin Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,
- Du Département de la Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets,

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- Autorise le Président à lancer toute procédure nécessaire à la réalisation des travaux d'aménagement et de restructuration des bâtiments administratifs et techniques,
- Autorise le Président à signer tout marché ou contrat ou devis et document se rapportant aux travaux détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président à déposer tout dossier de demande de subvention et accepte tout versement d'aide financière accordée aux études et travaux d'aménagement et de restructuration des bâtiments administratifs et techniques de l'État, de l'Agence de l'Eau Rhin – Meuse, de la Région et du Département de la Meuse dans le cadre de leurs programmes et appels à projet respectifs.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président

Monsieur Lionel JACQUEMIN



HEUDICOURT